

**CONVOCAATION POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 FÉVRIER 2024**



IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION QUE LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE LUNDI 19 FÉVRIER 2024 À 18 H 30 À L'ESPACE FRANÇOIS RABELAIS.

Avec l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des compte rendu des réunions du 18 décembre 2023 et du 23 janvier 2024,**
- **Information des membres du Conseil Municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données (cf délibérations n°2022/007 du 17 janvier 2022)**
 - Travaux mairie : Avenant n°1 au lot 3 (Ouvrages plaques de plâtre – Menuiseries)
- **Travaux**
 - Sobriété énergétique – Travaux Mairie : Convention de financement avec le Syndicat Énergies-Vienne
 - Sobriété énergétique – Travaux école : plan de financement
 - Sobriété énergétique – Travaux école : lettre d'engagement avec le Syndicat Énergies-Vienne
- **Budget - Finances**
 - Taxe foncière des propriétés bâties des nouveaux logements économes en énergie
 - Mise en vente des logements locatifs sociaux (EKIDOM) situés rue des Aubépines à Smarves
 - Information sur l'exécution budgétaire 2023 et la préparation du budget 2024
- **Jeunesse - Vie scolaire**
 - Participation de la Commune au coût du voyage des CM2
 - Information des élus sur les possibilités d'organisation du chantier « 14/15 ans » par la Communauté de Communes des Vallées du Clain
- **Ressources Humaines**
 - Participation de la Commune à la consultation conduite par le Centre de Gestion de la Vienne concernant les contrats de « Prévoyance » proposés aux agents
 - Point sur les recrutements en cours
- **Vie sociale**
 - Subvention exceptionnelle à la Banque Alimentaire de la Vienne
- **Questions et informations diverses**
 - Rencontre avec les responsables départementaux de La Poste
 - Appel à projet « Villages d'Avenir »

Smarves, le 12 février 2024

Le Maire
Michel GODET